

DEMANDE D'AFFECTATION EN SECTION BI LANGUE RENTREE 2022

Certains établissements publics du département du Puy-de-Dôme proposent l'apprentissage de deux langues vivantes dès l'entrée en classe de 6^{ème} (section bi langue). **Il s'agit d'un engagement pour 4 ans** : les élèves garderont leurs deux langues jusqu'au niveau 3^{ème}.

La liste des sections bi langues proposées dans le département figure dans la note d'information aux familles.

Ce dispositif doit être demandé via le volet 2 en cochant la case « autre formation » et en spécifiant en toutes lettres la section bi langue souhaitée (par exemple : section bi langue anglais/allemand).

Une commission interne à chaque collège examinera les candidatures dans le courant du mois de mai.

Vous serez avisé de l'affectation de votre enfant par le chef d'établissement du collège obtenu à compter du 20 juin 2022.

Merci de compléter ce document et de le retourner au directeur de l'école de votre enfant avec le volet 2 au plus tard le 15 avril 2022.

Nom – Prénom du responsable légal 1 :

Nom – Prénom du responsable légal 2 :

Demande l'inscription de l'enfant, Nom et Prénom :

au collège :

en section bi langue :

- ☐ Anglais/Allemand
- ☐ Anglais/Espagnol
- ☐ Anglais/Italien
- ☐ Anglais/Portugais

pour l'entrée en 6^{ème} année scolaire 2022/2023.

NB : Veillez à bien vérifier que la section bi langue demandée est proposée dans le collège sollicité (cf. note aux familles).

Date : Signature responsable légal 1:

Date : Signature responsable légal 2 :

Nom et Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Ecole :

1°) Appréciation générale :

Critères		++	+	-	--
1	Maîtrise langagière du français (lire-écrire)	☐	☐	☐	☐
2	Aisance langagière orale	☐	☐	☐	☐
3	Capacité à s'adapter et à réagir à la nouveauté	☐	☐	☐	☐
4	Autonomie et méthodes de travail	☐	☐	☐	☐
5	Capacité de travail	☐	☐	☐	☐
6	Motivation pour apprendre dans le respect des règles de vie de la classe	☐	☐	☐	☐
7	Capacité à se situer dans une dynamique de progrès et d'auto-évaluation.	☐	☐	☐	☐
8	Capacité à vivre en groupe, en collectivité	☐	☐	☐	☐

Appréciation littéraire portée par l'enseignant de la classe vis-à-vis de la candidature :

☐ Avis très favorable ☐ Avis favorable ☐ Avis réservé

Signature :

2°) Appréciation disciplinaire :

Compétences en langue : ☐ ANG ☐ ALL ☐ ESP ☐ ITA		++	+	-	--
1	Ecouter et comprendre	☐	☐	☐	☐
2	Réagir et dialoguer	☐	☐	☐	☐
3	Parler en continu	☐	☐	☐	☐
4	Lire et comprendre	☐	☐	☐	☐
5	Ecrire	☐	☐	☐	☐

Appréciation littéraire portée par l'enseignant chargé de l'apprentissage de la langue vivante étudiée à l'école vis-à-vis de la candidature :

☐ Avis très favorable ☐ Avis favorable ☐ Avis réservé

Signature :

Décision de la commission du collège d'accueil

☐ Accepté ☐ Refusé

Fiche à retourner avec le volet 1 et 2, au plus tard le 13 mai 2022, par le directeur d'école à l'IEN de circonscription